

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juillet 2025

CONDAMNER LA POLITIQUE DE SÉGRÉGATION IMPOSÉE AUX FEMMES AFGHANES
PAR LE RÉGIME DES TALIBANS ET PRENDRE DES MESURES APPROPRIÉES POUR
METTRE UN TERME AUX ATTEINTES À LEURS DROITS FONDAMENTAUX - (N° 1572)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° AE31

présenté par

M. Guiniot, M. Bigot, M. Bovet, M. Buisson, M. Chenu, M. de Fleurian, M. Dragon,
Mme Hamelet, M. Jolly, Mme Josserand, Mme Le Pen, Mme Alexandra Masson, M. Pfeffer,
M. Rambaud et Mme Robert-Dehault

à l'amendement n° AE|28 de M. Fuchs

ARTICLE UNIQUE

Au début de l'alinéa 4, ajouter les mots :

« le Gouvernement de la République française et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.